



TEL 01 30 05 06 00 - FAX 01 30 05 30 98
E-mail : roblin@geniez.fr
www.geniez.com
27 RUE DU PETIT PONT – CS 20534
78314 MAUREPAS CEDEX

ERRATUM

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASL QJ LES JUILLIOTTES DU MERCREDI 22 MARS 2017

Etaient présents ou représentés: Messieurs FRITZ, WIZMAN, LINKE, LIDONNE, BRUN, CHAPLAIN, DELMOTTE, BOCCONE, ROY, MARTIN.

- Le conseil syndical fixe la date de la prochaine assemblée générale au mercredi 21 juin 2017 à 14 H 00.
- La présentation d'arrêté de comptes : Le directeur remet aux membres du conseil syndical les comptes de l'ASL QJ arrêtés au 31/12/2016 qui font ressortir un montant de dépenses de 377 744,50 € pour un budget de 427 320 € soit un crédit pour l'exercice 2016 de 49 575 €, sous réserve de vérification des comptes par les membres du conseil syndical.

- Concernant l'avant projet de la création d'une aire de pré-collecte des ordures ménagères, Rue Georges Gaumé, le directeur remet un avant projet sommaire à la suite de quoi les membres du conseil syndical se déplacent sur les lieux.

Monsieur FRITZ précise que pour éviter de toucher à l'étanchéité du parking, il est possible d'avancer l'enclos de pré-collecte sur la voirie qui est privative.

Un nouveau chiffrage sera réalisé avec un visuel de cet enclos qui devra être végétalisé.

- Avancement des travaux d'élagage ID VERDE : Le directeur informe que les travaux d'élagage sont en cours et seront terminés la semaine prochaine.

- Concernant les sous-comptages électriques, le directeur, après avoir reçu les relevés de consommation, effectués par l'entreprise ROUGNON ainsi que les relevés présentés par Monsieur ROBART, ces relevés ont été intégrés dans l'arrêté de comptes y compris le 2^{ème} sous-comptage des commerces qui n'avait jamais été relevé ni comptabilité.

La demande de régularisation des sous-comptages pour **Les Jardinières** fera l'objet d'une résolution spécifique à la prochaine assemblée générale pour régulariser définitivement ces comptes.

- Le conseil syndical donne son accord pour la réfection des eaux pluviales de la chaufferie géothermie pour un coût de 6 158,37 € TTC à l'entreprise PVP qui est l'entreprise la moins disante.

- le conseil syndical donne son accord, suite à la demande du « Groupement des Locataires des Juilliottes », afin qu'ils puissent utiliser la salle commune de l'ASL QJ.

- L'ordre du jour provisoire de l'assemblée générale comprendra :

- Le remboursement du solde créditeur de l'exercice 2016 pour un montant de 49 575 €.

- La régularisation des travaux de remplacement des canalisations d'évacuation des eaux pluviales en chaufferie pour un montant de 6 158,37 € TTC ;

- Les travaux de remplacement des canalisations d'évacuation des eaux pluviales dans le lot commerce pour un montant de (devis en attente)

- A la demande de LOISELET & DAIGREMONT, un point sera fait sur le projet d'approbation des nouveaux statuts selon courrier ci-joint.



- Primes exceptionnelle aux employés d'immeuble pour bons services rendus. Monsieur AMZI : 800 € net, Monsieur KARTOUCH : 300 € net, Monsieur AMZIL : 300 € net
- Rescellement des blocs de parement Cours des Juilliottes et sur tout le périmètre de l'ASL QJ pour un montant de (devis en attente).
- Monsieur FRITZ et Monsieur MARTIN, informent les membres du conseil syndical de l' ASL QJ que Monsieur le Député Maire, suite à nos demandes, précise que la rue et le trottoir du 18 Juin 1940 seront refaits. Les membres du conseil syndical remercient Monsieur le Député Maire.
- Redressement des comptes des sous-comptages électriques du syndicat des copropriétaires **Les Jardinières**.
- Régularisation des travaux en urgence : Affaissement du trottoir vers le rond point du 18 Juin 1940 pour un montant de 5 536,30 € TTC.

La séance est levée à 17 H 00.

**La prochaine réunion du conseil de l'ASL QJ LES JUILLIOTTES est fixée au :
MERCREDI 17 MAI 2017 A 14 H 00 (EXCEPTIONNELLEMENT**



CHRISTIAN GENIEZ
DIRECTEUR DE L'ASL QJ